

Un Chargé d'évaluation - Mineurs Non Accompagnés (H/F)

Rattaché à la Direction enfance famille, sous l'autorité hiérarchique du responsable de service ASE spécialisé, le chargé d'évaluation procède à l'évaluation de la minorité et de l'isolement sur le territoire national des personnes se déclarant Mineurs Non Accompagnés selon le protocole défini au niveau national. Il exerce sa fonction en référence à un projet de service, et s'inscrit dans une dynamique interdisciplinaire, interinstitutionnelle et partenariale.

CADRE D'EMPLOI : Moniteurs éducateurs et intervenants familiaux territoriaux / animateurs territoriaux / assistants territoriaux socio-éducatifs

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Bar-le-Duc

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Procéder à l'évaluation de la minorité des primo-arrivants

- Evaluer les situations individuelles de mineurs non accompagné primo-arrivants, en respectant le protocole défini (référence décret du 24 juin 2016 sur l'évaluation des MNA) et les procédures départementales
- Conduire des entretiens avec les outils mis à disposition par le Département pour assurer les évaluations (avec l'aide d'interprètes si besoin) en concertation avec les autres évaluateurs
- Réaliser les différentes démarches liées à l'évaluation (rendez-vous police/gendarmerie, examens médicaux liés à l'évaluation...)
- Rédiger des rapports d'évaluation comportant une préconisation d'orientation pour le mineur concerné, dans le respect du droit des usagers

2- Assurer l'accompagnement des primo-arrivants

- Informer et conseiller les primo-arrivants
- Préconiser une orientation vers le dispositif le plus adapté pour les usagers dont la minorité est établie
- Orienter les autres usagers vers les dispositifs de droit commun en lien avec les autres intervenants

3- Veiller à la prise en charge des jeunes dont la minorité est établie

- Organiser et accompagner le départ des jeunes reconnus mineurs,
- Faire le lien avec les services qui prennent en charge les mineurs non accompagnés suite à l'évaluation
- Participer à l'audience de placement lorsque le jeune est confié au Département de la Meuse

4- Participer à l'organisation et au fonctionnement institutionnel

- Participer aux réunions et groupes de travail organisées par la Direction et/ou le service
- Participer à des groupes de réflexion et/ou des équipes projets à la demande de l'encadrement

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Connaissances professionnelles : Droit social, Problématiques des migrations de population, Psychologie de l'enfant et de l'adolescent, Maîtrise des techniques relationnelles, Cadre réglementaire de la Protection maternelle et infantile, Maîtrise de l'Anglais

Compétences professionnelles : Accompagnement de public en difficulté, Ecoute, Capacité d'observation et adaptation, Rédaction d'écrits professionnels, Conduite d'entretiens, Savoir établir une relation d'aide, Maîtrise informatique (logiciel de gestion financière, Excel, Word et Powerpoint),

Attitudes professionnelles : Relations humaines, Rigueur et organisation, Sens du dialogue, de la négociation voire du compromis, Capacité de Synthèse, Travailler en équipe

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Permis B obligatoire, Assurer des astreintes en fonction des besoins.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr**

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Adrien HUSSON au 03.29.45.76.55